Déclaration de Winston S. Churchill à la Chambre des Communes (27 février 1945)

Légende: Le 27 février 1945, le Premier ministre britannique Winston Churchill détaille les principaux résultats de la Conférence de Yalta devant la Chambre des Communes. Le sort de l'Allemagne et la question polonaise retiennent particulièrement son attention.

Source: Parliamentary Debates. House of Commons-Official report. Tenth session of the Thirty-Seventh Parliament of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland. 8 George VI. Dir. of publ. Hansard. 1944-45, No 408; fifth series. London: His Majesty's Stationery Office. "Cromea Conference", p. 1274-1284.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU
Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:
http://www.cvce.eu/obj/declaration_de_winston_s_churchill_a_la_chambre_des_communes_27_fevrier_1945-fr-68a6136f-a7cf-40cf-9765-af120da30526.html

Date de dernière mise à jour: 04/07/2016

Déclaration de Winston Churchill devant la Chambre des communes (27 février 1945)

[…]

La Conférence de Crimée démontre que les Alliés sont plus unis que jamais, aussi bien sur le plan militaire que sur le plan politique. Que l'Allemagne reconnaisse qu'il est vain d'espérer des divisions entre eux et que rien ne pourra empêcher sa défaite totale. Sa résistance ne fera qu'engendrer des souffrances inutiles. Les Alliés sont résolus à désarmer totalement l'Allemagne, à anéantir le nazisme et le militarisme allemands, à punir les criminels de guerre justement et rapidement, à supprimer toute industrie allemande dotées de capacités de production militaire ou à en prendre le contrôle, et à contraindre l'Allemagne à indemniser les nations alliées, dans la mesure de ses capacités, des dommages qu'elle leur a causés. D'autre part, les Alliés n'ont aucunement l'intention de détruire le peuple allemand ou de le priver des moyens nécessaires à sa subsistance. Notre politique n'est pas de nous venger, mais de prendre les mesures nécessaires pour assurer la paix et la sécurité dans le monde. Le jour viendra où les Allemands auront une place dans le concert des nations, mais ce jour viendra seulement lorsque toutes les traces de nazisme et de militarisme auront été réellement et définitivement extirpées.

Sur le plan général, l'accord est total. En ce qui concerne les mesures nécessaires pour le mettre en œuvre, il reste encore beaucoup à faire. Les plans concernant la Commission de contrôle alliée, qui entrera en fonction immédiatement après la défaite de l'Allemagne, sont à un stade déjà très avancé, à tel point, comme je l'ai dit auparavant, qu'ils pourraient être exécutés immédiatement. Pour ce qui est des mesures à plus long terme, il reste de nombreux points de grande importance sur lesquels les Alliés doivent encore élaborer des plans détaillés. Ce serait une grave erreur de penser qu'il est possible de débattre de questions de ce genre, et de trouver des solutions aux nombreux problèmes épineux et complexes qu'elles impliquent, pendant que les armées sont encore en marche. Une trop grande hâte risquerait de porter atteinte à l'unité des Alliés. Un grand nombre de ces questions doivent attendre le moment où les dirigeants alliés, libérés du fardeau de la guerre, pourront consacrer toute ou la majeure partie de leur attention à construire une paix sage et durable. Cette paix constituera alors, je l'espère, une base qui facilitera considérablement le travail de l'organisation du monde.

J'arrive maintenant à la partie la plus difficile et la plus délicate de ma déclaration à votre assemblée: la question de la Pologne. Depuis plus d'un an, et depuis que la chance s'est retournée si fortement contre l'Allemagne, le problème polonais s'est subdivisé en deux volets fondamentaux, les frontières de la Pologne et la liberté de la Pologne.

La Chambre des communes n'ignore pas, d'après les discours que j'ai prononcés ici même, que la liberté, l'indépendance, l'intégrité et la souveraineté de la Pologne ont toujours été jugées plus importantes par le gouvernement de Sa Majesté que le problème des frontières. La création d'une nation polonaise libre, dotée d'un territoire adéquat, est en ce qui me concerne plus importante que le tracé exact des frontières ou le fait qu'elles soient déplacées plus à l'ouest des deux côtés. Les revendications russes, mises en avant pour la première fois à Téhéran en novembre 1943, n'ont pas changé pour ce qui est de la ligne Curzon à l'est. La Russie a toujours proposé que la Pologne soit dédommagée largement au nord et à l'ouest au détriment de l'Allemagne. Toutes ces

questions sont relativement bien connues à l'heure actuelle. Mon estimé collègue, le ministre des Affaires étrangères, a expliqué dans les détails en décembre dernier l'histoire de la ligne Curzon. Je n'ai jamais caché à la Chambre que je considère les revendications russes comme justes et légitimes. Et ce n'est pas me soumettre à la force que de me faire le champion de cette frontière pour la Russie. Le fait est qu'à mon avis, cette proposition représente la façon la plus équitable, en toutes circonstances, de partager le territoire entre ces deux pays, dont l'histoire a été si mouvementée et si imbriquée.

La ligne Curzon a été dessinée en 1919 par une commission d'experts dont l'un des membres était un de nos représentants extérieurs les plus éminents de l'époque: Sir Eyre Crowe. Elle l'a été à une époque où la Russie manquait d'amis parmi les Alliés; en fait, pourrait-on dire, à une époque où elle était très impopulaire. Il est impossible de croire que les circonstances ou les personnalités concernées aient pu favoriser de façon excessive la Russie soviétique. Celles-ci ont seulement tenté de déterminer le tracé approprié de la ligne. Le gouvernement britannique de l'époque l'avait approuvé.

[…]

Nous parlons de la ligne Curzon. Or, une ligne n'est pas une frontière. Les frontières doivent faire l'objet d'un levé et d'un tracé au sol; elles ne peuvent simplement être dessinées sur une carte avec un crayon et une règle. Lorsque j'étais à Moscou en octobre dernier avec mon estimé collègue, le maréchal Staline me l'a fait remarquer en ajoutant qu'il y aurait peut-être des déviations de 8 à 10 kilomètres dans une direction comme dans l'autre afin de suivre le cours de ruisseaux ou les contours de collines ou de contourner des villages. Il me semble que c'était une démarche très raisonnable. Cependant, lorsque nous nous sommes réunis de nouveau à Yalta, la position russe avait changé. En effet, les Russes ont déclaré que toutes ces petites modifications du tracé se feraient au détriment de la Russie et non de la Pologne, ce afin de rassurer les Polonais une fois pour toutes et de régler définitivement la question. Nous avons donc accueilli favorablement la proposition russe.

On doit considérer ces 30 années ou plus de conflits, de désarroi et de souffrance qu'a connues l'Europe comme les épisodes d'une même histoire. Toute cette histoire, je l'ai vécue depuis 1911 lorsque j'ai été envoyé au ministère de la marine pour préparer la flotte à une guerre imminente contre l'Allemagne. Dans ses aspects essentiels, cette période me paraît l'histoire d'une guerre de 30 ans ou plus, dans laquelle les Britanniques, les Russes, les Américains et les Français ont lutté au maximum pour résister à l'agression allemande. Les quatre pays ont payé cette résistance au prix fort, mais c'est pour le peuple russe, dont le pays a été par deux fois ravagé sur de vastes régions et dont le sang a coulé à travers ses dizaines de millions de victimes pour une cause commune qui touche maintenant à sa fin, que le prix a été le plus terrible.

Une autre raison a un écho chez moi à part ce sentiment de continuité que je ressens personnellement. Sans les efforts et sacrifices prodigieux consentis par la Russie, la Pologne était condamnée à la destruction totale par les Allemands. La Pologne non seulement en tant qu'État et en tant que nation, mais aussi les Polonais en tant que race, étaient condamnés par Hitler à l'extermination et à l'asservissement. On dit que trois millions et demi de juifs polonais ont été massacrés. Il est certain qu'un nombre effroyable de personnes ont péri dans l'un des actes de cruauté les plus horribles, probablement le pire de tous ceux qui ont jamais terni le passage de

l'homme sur terre. Il a fallu attendre que les Allemands affirment clairement leur intention d'assujettir les Polonais et de les déclarer race inférieure au peuple des seigneurs (*Herrenvolk*), pour que, soudain, par un superbe élan de force et d'adresse militaires, les armées russes, en à peine plus de trois semaines, depuis en fait la dernière occasion où nous avons abordé ces questions ici même, s'avancent de la Vistule à l'Oder en écrasant les Allemands devant eux et en libérant ainsi la Pologne toute entière de l'horrible cruauté et de l'oppression sous lesquelles pliaient les Polonais.

En soutenant la revendication russe concernant la ligne Curzon, je rejette et réfute toute allusion à un compromis douteux ou à une quelconque capitulation devant la force ou la peur et j'affirme avec la plus grande conviction la justice de la politique sur laquelle, pour la première fois, les trois grands alliés ont désormais pris position. Par ailleurs, les trois puissances se sont mises d'accord pour octroyer à la Pologne de substantiels territoires au Nord et à l'Ouest. Au Nord, au lieu d'un corridor précaire, la Pologne obtiendra la grande ville de Dantzig (Gdansk), la plus grande partie de la Prusse orientale à l'ouest et au sud de Koenigsberg, ainsi qu'un long et large front de mer sur la Baltique. À l'Ouest, la Pologne obtiendra l'importante province industrielle de Haute-Silésie et en plus, les autres territoires situés à l'est de l'Oder qui pourraient, dans le cadre de l'accord de paix être détachés de l'Allemagne après consultation d'un gouvernement polonais largement représentatif.

Il me semble donc que ces discours sur la division de la Pologne en deux prêtent à confusion. En effet, la partie située à l'est de la ligne Curzon ne peut en aucun cas être jugée à sa seule taille. Elle comprend la vaste et lugubre région marécageuse du Pripet qui appartenait à la Pologne entre les deux guerres, en échange de laquelle elle obtiendra les terres bien plus fertiles et mieux valorisées de l'Ouest, d'où une forte proportion de la population allemande est déjà partie. Nous n'avons pas besoin de craindre que la défense de ces nouvelles limites ne soit trop lourde pour la Pologne, ou que cela ne provoque une nouvelle revanche allemande, ou, pour utiliser une expression convenue, que cela ne contienne les germes de guerres futures. Nous avons l'intention, comme nous en savons beaucoup plus sur ces problèmes, de prendre des mesures bien plus drastiques et efficaces qu'après la dernière guerre de manière à rendre tout acte offensif de la part de l'Allemagne totalement impossible pour des générations.

Enfin, grâce à l'organisation mondiale, tous les pays du monde, grands ou petits, vainqueurs ou vaincus seront protégés contre les agressions par des lois irréfutables et une force internationale absolue. L'accord de Crimée publié n'est pas un plan tout fait que les grandes puissances imposent au peuple polonais. Il énonce les conclusions qu'ont tirées les trois grands alliés, avec la collaboration des Polonais, concernant les moyens grâce auxquels leur désir commun de voir la création d'une Pologne forte, libre et indépendante pourraient se réaliser, et grâce auxquels un gouvernement polonais, que les Nations unies seront en mesure de reconnaître, pourra être mis en place. Cela est devenu possible pour la première fois, maintenant que le pays a été entièrement libéré par l'armée soviétique. L'aboutissement du plan dépendra de la volonté de toutes les tranches de l'opinion démocratique polonaise, en Pologne et à l'étranger, de collaborer à sa réalisation. Le plan doit être étudié dans son ensemble et en gardant constamment à l'esprit le même objectif commun. Les trois puissances reconnaissent que l'acceptation par les Polonais des dispositions concernant les frontières orientales, et dans la mesure où l'on peut actuellement les déterminer, concernant les frontières occidentales, constitue la condition sine qua non de l'instauration d'un État polonais fort, indépendant et homogène, et de sa sécurité future.

Les propositions relatives aux frontières sont en accord complet, comme s'en souviendra la Chambre des communes, avec les points de vue exprimés par moi-même au Parlement au nom du gouvernement de Sa Majesté à maintes occasions l'année dernière. Je m'étais permis de me prononcer sur ce sujet à une période où les autres importantes parties à l'affaire ne se montraient guère favorables à l'accord. La frontière orientale doit être fixée maintenant si l'on veut que la nouvelle administration polonaise puisse gérer ses affaires à l'intérieur de son territoire, en bonne entente avec les Russes et derrière leurs fronts de combat. Les frontières occidentales qui supposent la cession à la Pologne de territoires allemands étendus, ne pourront être fixées que dans le cadre de l'accord global sur l'Allemagne, après l'occupation du territoire allemand par les Allemands et après qu'un gouvernement polonais pleinement représentatif aura eu l'occasion de faire connaître ses vœux. Ce serait une grave erreur en effet que d'inciter la Pologne à prendre des territoires d'une superficie supérieure à ce qu'avec ses amis et alliés, elle se juge capable d'occuper, de développer, et, avec l'aide des Alliés et de l'organisation mondiale, de conserver.

J'ai maintenant fini de traiter de la question des frontières polonaises. À mon avis, il s'agit, je dois dire, d'une thèse que je peux présenter à la Chambre avec la plus grande confiance. Une ligne impartiale tracée il y a bien longtemps par une commission britannique dans laquelle la Grande-Bretagne a joué un rôle de premier plan; la modération dont les Russes ont fait preuve en se limitant strictement à cette ligne; les grands sacrifices qu'ils ont consentis et les souffrances qu'ils ont subies; leurs contributions à notre victoire; le grand intérêt, l'intérêt vital qu'a la Pologne à obtenir un accord total avec sa puissante voisine orientale, lorsqu'on prend en considération tous ces éléments et la façon dont ils ont été avancés, la manière modérée et patiente dont ils ont été exposés et négociés, je dis que j'ai rarement vu une solution que je puisse recommander avec plus de conviction au bon sens des membres de tous bords de cette Chambre.

Il reste néanmoins une question bien plus importante encore à résoudre que les frontières de la Pologne, dans les limites désormais connues: il s'agit de la liberté de la Pologne. Les limites de la patrie des Polonais ont été déterminées. Seront-ils maîtres chez eux? Seront-ils aussi libres que nous, en Grande-Bretagne, aux États-Unis ou en France? La souveraineté et l'indépendance de la Pologne seront-elles réelles, ou le pays deviendra-t-il une simple projection de l'État soviétique, forcé contre sa volonté par une minorité armée à adopter un système communiste ou totalitaire? Eh bien, je présente la question en toute franchise. C'est une pierre de touche bien plus sensible et vitale que le tracé des frontières. Quelle est la position de la Pologne? Quelle est notre position à tous par rapport à cela?

Des déclarations très solennelles ont été faites par le maréchal Staline et par l'Union soviétique promettant de préserver l'indépendance souveraine de la Pologne et cette décision est désormais soutenue par la Grande-Bretagne et par les États-Unis. Là encore, l'organisation internationale aura en temps voulu son rôle à jouer. Les Polonais auront leur avenir entre leurs mains, avec pour seule condition qu'ils doivent mener, en harmonie avec leurs alliés, une politique amicale envers la Russie. Cela n'est certainement pas déraisonnable – [*Interruption*].

La procédure adoptée unanimement par les trois grandes puissances en vue de réaliser cet objectif vital est exposée sans ambiguïté dans la déclaration de Crimée. L'accord prévoit l'organisation d'une consultation dans le but de mettre en place en Pologne un nouveau gouvernement provisoire polonais d'unité nationale, avec lequel les trois grandes puissances pourront établir des

relations diplomatiques. Cela évitera que certains pays reconnaissent un gouvernement polonais et que le reste du monde en reconnaisse un autre, une situation qui, si elle avait persisté après la conférence de Yalta, n'aurait été pour le monde que la proclamation d'une désunion et d'une confusion. Il fallait régler la situation, et nous l'avons réglée à Yalta. Aucune restriction contraignante n'a été imposée concernant la portée et la méthode de cette consultation. Le gouvernement de Sa Majesté a l'intention de faire tout ce qui est en son pouvoir pour qu'elle soit aussi large que possible et pour que les Polonais de tous les partis démocratiques soient totalement libres d'exprimer leurs points de vue. La Commission des trois, réunissant M. Molotov, et Mr. Harriman ainsi que Sir Archibald Clark Kerr, représentant respectivement les États-Unis et la Grande-Bretagne, est actuellement en train de prendre les dispositions nécessaires. Il appartiendra aux Polonais eux-mêmes, avec l'aide que pourront leur apporter les Alliés, de décider de la composition et de la constitution du nouveau gouvernement polonais d'unité nationale. Par la suite, le gouvernement de Sa Majesté, par l'intermédiaire de son représentant en Pologne, usera de toute son influence pour veiller à ce que les élections libres auxquelles s'engagera le nouveau gouvernement polonais se déroulent de manière équitable avec toutes les garanties démocratiques appropriées.

Les deux principes directeurs que nous avons adoptés en traitant les problèmes du Continent et des pays libérés en particulier sont clairs: tant que la guerre ne sera pas finie, nous aiderons quiconque est capable de tuer un Boche; lorsque la guerre sera finie, nous ferons appel à la solution d'élections démocratiques, libres et sans entraves. Tels sont les deux principes que le gouvernement de coalition a appliqués, au mieux de sa capacité, dans ces circonstances et ces situations complexes et en évolution constante.

[…]

L'accord ne remet pas en question la reconnaissance, par le gouvernement de Sa Majesté, du gouvernement polonais en exil à Londres. Cette reconnaissance persistera jusqu'au moment où le gouvernement britannique considèrera qu'un nouveau gouvernement provisoire a été formé dans les règles en Pologne, conformément aux dispositions prévues. Cet accord n'entraîne pas non plus la reconnaissance prématurée ou immédiate par le gouvernement de Sa Majesté du gouvernement provisoire actuellement en fonction en Pologne. Nous attendons que – [*Interruption*]. Permettez-moi de rappeler à la Chambre ainsi qu'aux personnes qui ont entrepris ce que je considère comme une démarche honorable, qu'il convient de veiller avec soin à ce qu'en Pologne, nos affaires soient réglées conformément à la dignité et à l'honneur de notre pays. Je n'ai pas de différend avec elles; seulement une différence d'opinion concernant les faits, que j'espère pouvoir dissiper, car c'est tout ce qui nous oppose.

Permettez-moi en outre de leur rappeler qu'il n'y aurait jamais eu de comité de Lublin ni de gouvernement provisoire de Lublin en Pologne si le gouvernement polonais en exil à Londres avait accepté de suivre le conseil loyal que nous lui avions donné il y a un an. Il aurait pu entrer en Pologne en tant que gouvernement actif en même temps que les armées de libération russes. En octobre encore, lorsqu'avec le ministre des Affaires étrangères, je travaillais jour et nuit dans la capitale russe, M. Mikolajczyk aurait pu se rendre de Moscou à Lublin avec l'assurance de l'amitié du maréchal Staline et devenir le premier ministre d'un gouvernement formé sur une base plus large, dont le siège serait aujourd'hui à Varsovie, ou ailleurs, dans la mesure où cette ville est en ruine.

Cependant, ces possibilités ont été rejetées. Pendant ce temps, l'expulsion des Allemands des territoires polonais a eu lieu, et naturellement, le nouveau gouvernement, le gouvernement de Lublin, a avancé avec les armées russes victorieuses, lesquelles ont été accueillies dans la joie dans des régions très étendues de Pologne, plusieurs grandes villes s'étant rendues sans un seul coup de feu et sans que, durant la grande avancée, nous n'assistions, entre autres, à l'horreur des fusillades que nous craignions tant voir les deux côtés commettre contre les armées clandestines. Ces possibilités ont été rejetées. Les Russes, qui exécutent et préparent des opérations militaires de grande envergure contre le cœur de l'Allemagne, ont droit à ce que les communications de leurs armées soient protégées par une campagne où règne l'ordre, sous un gouvernement qui agit conformément à leurs besoins.

Il n'était donc pas possible, en ce qui concerne la question de la reconnaissance, de réaliser simultanément la dissolution du gouvernement de Lublin et celle du gouvernement en exil à Londres, et de recommencer à zéro. Une telle action aurait risqué de compromettre la réussite de l'offensive russe et donc de prolonger la guerre, tout en faisant encore couler le sang de Russes, de Britanniques et d'Américains. La Chambre doit relire attentivement, particulièrement les députés qui ont des doutes, les mots et les termes utilisés dans la déclaration, qui, chacun, ont été scrupuleusement pesés par les chefs des trois gouvernements et par les ministres des Affaires étrangères et leurs experts.

Comment cette déclaration va-t-elle être mise en œuvre? Comment des expressions comme

«Élections libres et transparentes au suffrage universel et à bulletins secrets»

seront-elles interprétées? Le «nouveau» gouvernement sera-t-il constitué «dans les règles», en représentant équitablement le peuple polonais, autant que cela est possible actuellement et le plus rapidement possible? Les élections seront-elles libres et sans entraves? Les candidats de l'ensemble des partis démocratiques pourront-ils se présenter aux électeurs et mener leurs campagnes? Qu'est-ce qu'un parti démocratique? Les opinions varient souvent. Même dans notre pays, nous avons vu de temps en temps un parti ou un autre affirmer qu'il est le vrai parti démocratique et que les autres sont soit des bolcheviques soit des propriétaires conservateurs. Qu'est-ce qu'un parti démocratique? Cela peut bien sûr être réglé. Pourrons-nous dire des élections qu'elles ont été libres et équitables comme dans notre pays, en tenant compte de la grande confusion et du désordre qui règnent?

[…]

Il n'est pas possible d'empêcher entièrement la formation de noyaux d'inspiration partisane, même dans notre pays, et il ne fait aucun doute que des députés très compétents se sentent parfois mal intégrés au système des partis. Cela dit, il existe de nombreux partis en Pologne. Nous avons décidé que tous ces partis étaient démocratiques – pas des partis nazis ou fascistes ou des partis collaborateurs avec l'ennemi – et tous pourront participer.

Ce sont des questions sur lesquelles nous avons des opinions très claires, conformément aux principes de la déclaration sur l'Europe libérée, ratifiée par les trois gouvernements. C'est sur ces bases que devait travailler la Commission des trois de Moscou et c'est sur ces mêmes bases

qu’elle a déjà commencé à œuvrer.

L’impression que j’ai ramenée de Crimée et de tous mes autres contacts est que le maréchal Staline ainsi que tous les dirigeants soviétiques souhaitent vivre en bonne amitié et à égalité avec les démocraties occidentales. J’ai aussi le sentiment qu’ils n’ont qu’une parole. Aucun autre gouvernement, à ma connaissance, n’honore ses obligations, parfois même à ses propres dépens, avec autant de rigueur que le gouvernement soviétique russe. Je refuse de me lancer ici dans un débat sur la bonne foi russe. Il est évident que ces questions concernent l’avenir même du monde. Le destin de l’humanité serait manifestement bien sombre si un schisme horrible devait apparaître entre les démocraties occidentales et l’Union soviétique, si la future organisation mondiale se déchirait et si de nouveaux cataclysmes d’une violence inconcevable détruisaient ce qui reste des trésors et des libertés de l’humanité.

[…]